



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 18 Septembre 2013

Date de la convocation 10 Septembre 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Peyral à PERET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.BAUDAILLER Jean-Louis, CEYRAS : M.CERET Hugues, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, Mme CAZALET Claude, M.GALTIER René, Mme DELEUZE Elisabeth, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, Madame DJUROVIC Aleksandra, M.BAUDOT Bernard, PERET : M. BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.LACROIX Jean-Claude à M. CAZORLA Alain Mme GUERRE Marie-Hélène à M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDELET Serge à M.GARROFÉ Gilbert, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.SOULAYROL Alain à M.BETZ Bruno, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.MARULAZ Gilbert à M.ESTEVE Bernard, M.MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian, Mme DELMAS Louisiane à M.RODRIGUEZ Joseph, M.VALENTINI Gérald à M.COSTE Bernard,</p>

Objet : Budget primitif 2013 - Budget général - Décision modificative n°1.

Monsieur Jean Noel SATGER informe les membres du Conseil Communautaire que les décisions modificatives présentées au conseil communautaire proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20131029-2013-09-18-09-a-DE
Date de télétransmission : 29/10/2013
Date de réception préfecture : 29/10/2013

Monsieur Jean Noel SATGER propose au conseil communautaire, de retenir les ajustements budgétaires suivants :

- Dans le cadre du projet d'acquisition de bâtiments SNCF à Clermont l'Hérault et Paulhan, il est nécessaire de réajuster les prévisions initiales, conformément à l'AP/CP voté précédemment,
- Régularisation d'un versement dû, suite à un sinistre survenu en 2012, dont la recette de l'assurance avait déjà été perçue,
- Le travail important réalisé chaque année par les agents du centre technique intercommunal permet d'entretenir, réhabiliter et même créer des bâtiments et des espaces publics.
Cette implication permet ainsi de limiter le recours à des entreprises privées, dont les prestations seraient plus onéreuses.

Ces travaux en régie directe peuvent également être valorisés dans le budget par :

- Le transfert des achats de fournitures/matériels en investissement, permettant la récupération d'une partie du FCTVA
- La prise en compte des frais de personnels liés aux travaux réalisés

Pour ces raisons, il est proposé de mettre en place sur le plan budgétaire, le dispositif des « travaux en régie ». Il est également proposé de régulariser le programme « création d'un atelier mécanique », réalisé par les services techniques lors de l'exercice 2012, pour un montant global de 16 197.52€.

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES		CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES INVESTISSEMENT		+ 44 197.52		RECETTES INVESTISSEMENT		+ 44 197.52
040	Travaux en régie	+ 16 197.52		13	Subventions d'investissement	+ 114 920.00
Op.161	Acquisition bâtiments SNCF	+28 000.00		16	Emprunts	-70 722.48
CHAP	DESIGNATION	DEPENSES		CHAP	DESIGNATION	RECETTES
DEPENSES FONCTIONNEMENT		+ 16 197.52		RECETTES FONCTIONNEMENT		+16 197.52
67	Charges exceptionnelles	+ 16 197.52		042	Travaux en régie	+ 16 197.52

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur Jean Noel SATGER , et après en avoir délibéré,

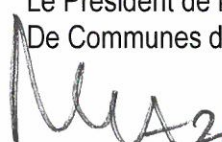
A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2013 du budget général

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,


Alain CAZORLA.

